

## Quatorzième édition des Journées de la Défense nationale La solidarité à tous les niveaux

Christian Germain KOUIGA  
Libreville/Gabon

**Curage des caniveaux, vidange des fosses septiques, distribution d'eau potable, opération de salubrité dans des lycées et collèges, au sein des casernes et autres cantonnements militaires... constituent le lot des activités prévues pour cette énième édition.**

**OUVERTES** le 14 décembre

dernier, les journées de la Défense nationale, qui sont à leur 14e édition, poursuivent allègrement leur bonhomme de chemin, en attendant leur clôture le 23 décembre 2015. Pour cette année, l'événement, placé sous le haut patronage du président de la République, chef suprême des Forces de défense et de sécurité, Ali Bongo Ondimba, est marqué par plusieurs activités. Au nombre desquelles des actions de

solidarité envers les populations. Et bien d'autres actes profitables à notre environnement commun. On citera, entre autres, le curage des caniveaux, la distribution d'eau aux quartiers Montalier et Okinda et au lycée Nelson Mandela, la confection et la distribution des drapeaux au camp de gendarmerie de Gros-Bouquet, à l'île Mbandinié, au lycée Léon-Mba et dans les écoles publiques de Bel Air et de Gros-Bou-

quet 3. Il est également prévu la vidange de fosses septiques, notamment au lycée Nelson Mandela et aux collèges Mindoubé et CESPAAO. Le désherbage, qui n'est pas en reste, concerne le collège d'enseignement secondaire (CES) Léon Mba et la cité Amissa Bongo à Angondjé. Les travaux de maçonnerie ont été consacrés exclusivement à la réfection de l'église notre dame de la Miséricorde d'Alibandeng.

Il faut aussi citer l'opération de salubrité à mener dans les casernes et cantonnements militaires et le don de sang à l'Hôpital d'instruction des armées Omar Bongo Ondimba (HIAOBO) du PK 9. Sans omettre la sensibilisation sur l'hygiène bucco-dentaire dans plusieurs établissements primaires, notamment dans les écoles publiques de Sibang 1, PK 8, Kinguélé, Martine Oulabou, Cité Mébiame, Belle-vue 2,

Damas, PK 8 pavés, etc. Sont également prévues, des conférences sur trois thèmes : "Génération, mutations et perspectives des frontières du Gabon", "Menaces et sécurité aux espaces frontaliers du Gabon" et "L'efficacité des dispositifs de surveillance des frontières nationales". La clôture de cette 14e édition, le 23 décembre prochain, sera marquée par plusieurs décorations.

### Vie des Syndicats

#### Le Synatel dit non à la signature d'une trêve sociale

SNN  
Libreville/Gabon

**LES** membres du Syndicat national des télécom (Synatel) étaient réunis en assemblée générale mardi dernier, dans l'enceinte du Centre national des communications (Cenacom), sis aux Neuf-Etages. L'objectif dudit rassemblement était,

selon le secrétaire général dudit syndicat, Brice Darius Mbele, de rendre compte à la base des négociations entamées depuis quelque temps avec la tutelle. A l'ordre du jour de cette rencontre, deux principaux points : l'harmonisation des salaires et la nouvelle convention collective. Selon M. Mbelé, la direction générale a dernièrement fait une nouvelle proposition basée

sur l'augmentation, sur trois ans, de la prime de logement et de celle du transport. Une proposition à laquelle le bureau du Synatel s'apprêtait à donner son accord. Seulement, a-t-il relevé, il y a eu un bémol quant à la signature des accords. Parce que la direction générale conditionnerait l'application de ces avancées par la signature, par le Synatel, d'une trêve sociale

de trois ans. Une condition que le bureau du Synatel a rejeté. Au cours de l'assemblée générale, les adhérents ont pu, à leur tour, apprécier le niveau des négociations en cours avec leur tutelle. Et tous, d'une même voix, ont dit non à la signature d'une trêve sociale. Et pour cause: ils juge infime l'augmentation proposée par la direction générale et le fait qu'elle soit, en plus, conditionnée par la signature d'une trêve sociale. Pour eux, la signature d'une trêve est conditionnée par le remboursement des trois mois de salaires suspendus



Photo : SNN

Les adhérents du Synatel lors de leur assemblée générale.

pendant la période de grève et le règlement de la mutualisation attendu depuis longtemps. Ce n'est qu'à ces conditions, ont-ils argumenté, que le personnel pourrait accepter les propo-

sitions de sa direction générale. D'autant que la dénonciation d'une convention collective ne peut être conditionnée par une signature de trêve, selon M. Mbelé.

#### Séminaire de formation des délégués du personnel d'entreprise Pour un dialogue social et une amélioration des relations professionnelles

C.O.  
Libreville/Gabon

**DU** 16 au 17 décembre 2015, le ministère du Travail et de l'Emploi, en collaboration avec le cabinet de gestion Dove, a organisé la première session de formation des délégués du personnel d'entreprises, à la Chambre consulaire de Libreville. En présence de cinquante-et-un délégués du personnel et des responsables des ressources humaines de quelques entreprises, ainsi que leurs chefs. Le secrétaire général adjoint 1 du ministère du Travail et de l'Emploi, Caroline Mimboui, a noté à cette occasion que l'adhésion libre des entreprises à cette formation se justifie par la volonté du président de la République de favoriser le dialogue social et d'améliorer les relations professionnelles, afin de préserver la paix sociale et le développement économique de notre pays. «Il s'agit là, d'une orientation qui interpelle le ministère dont j'ai la charge,



Photo : Chris Oyamame

Le SGA 1 du ministère du Travail, Caroline Mimboui, lors de son allocution.

dans sa mission d'aiguillon du dialogue social et de gendarme de la paix dans les entreprises», a précisé Mme Mimboui, au nom de son ministre. Pour elle, c'est également une invitation aux entreprises à plus de sagesse et d'humanisme, d'autant qu'aucune croissance économique ne peut s'accommoder des situations de crise et de fractures sociales dans les entreprises. «A toutes les parties concernées donc de modifier notre logiciel pour rendre plus conviviales les relations professionnelles», a proposé Mme Mimboui. Et de rappeler que

ces dernières années, le ministère du Travail et de l'Emploi a enregistré un nombre croissant de grèves dont certaines avaient un caractère illégal. De même, a-t-elle indiqué, les inspections du Travail sont régulièrement saisies des cas de licenciements de délégués du personnel, soit du fait de l'activisme démesuré de ces derniers, soit pour des raisons inavouées. «Autant de situations qui se justifient par une méconnaissance des textes par les uns et les autres. Ce qui ne saurait laisser indifférent le département dont j'ai la charge». D'où l'organisation de cette formation. A noter que le cabinet Dove, comme l'a précisé son administrateur général, Cyriaque Macaire Morry, est une entreprise gabonaise qui propose des services aux collectivités locales, aux entreprises et aux populations, en vue de permettre aux salariés, en partenariat avec les employeurs, de devenir des investisseurs, aux fins d'améliorer leurs conditions de vie, pendant et après l'exercice de leurs activités professionnelles.



Les responsables des entreprises concernées.

### En route pour 2016 !

Du 16 novembre au 31 décembre 2015

à partir de  
**18 500 000** FCFA TTC\*  
au lieu de  
**21 950 000** FCFA TTC

\*Modèle 4X4 C200 essence boîte manuelle

à partir de  
**19 500 000** FCFA TTC\*  
au lieu de  
**24 500 000** FCFA TTC

\*Modèle 4X4 XDI boîte manuelle

**sodim tp**

BP 506 - LIBREVILLE - T : (241) 01 79 26 43 / 01 79 26 45 / 01 79 27 57  
email : sodim.tp@groupepegafic.com - www.sodimtp.com

Nous construisons l'avenir

Photo : Chris Oyamame